



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5110 - MERCREDI 8 OCTOBRE 2025

MEURTRE À BRAZZAVILLE

Des récidivistes interpellés

Après que le corps sans vie du président directeur général de la société Oil Trading Ingeniery, Alain Roger Koumou Obambi, a été retrouvé à son domicile dans la nuit du 24 au 25 septembre, les forces de police ont interpellé sept auteurs présumés qui ont reconnu les faits.

« Parmi eux figurent un militaire en désertion et un évadé de la maison d'arrêt de Madingou ayant participé à l'assassinat du secrétaire général du département de la Bouenza en 2021 », précise un communiqué du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation publié hier.

DROITS HUMAINS

Une assistance gratuite aux justiciables



Garcel Dubblon, secrétaire général et coordonnateur national de l'ONG «Le livre du Congo blanc»/Adiac

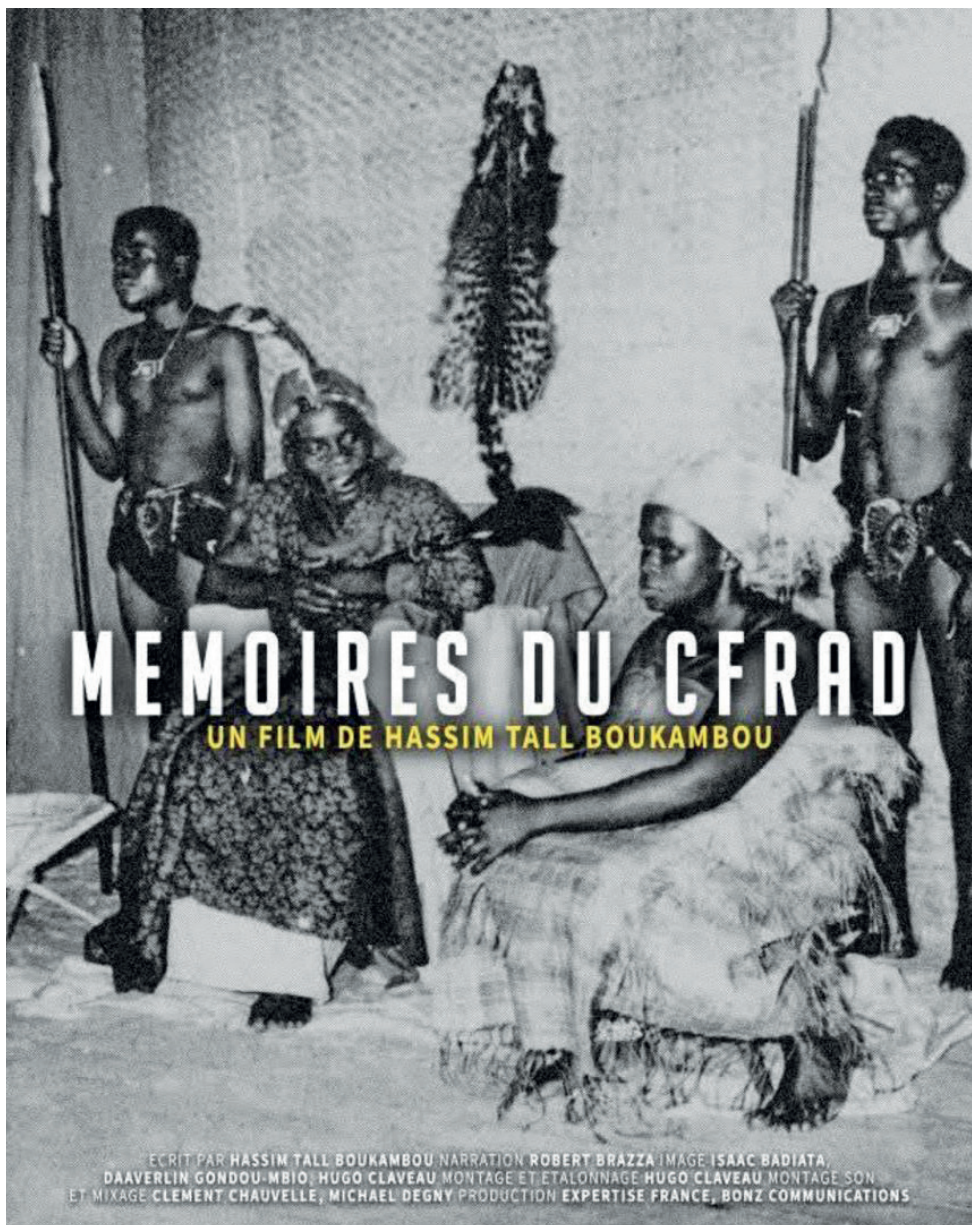
Pour corriger les « injustices » liées à la mauvaise présentation des dossiers devant les tribunaux, l'Organisation non gouvernementale « Le Livre du Congo blanc » propose un accompagnement gratuit des justiciables, notamment dans les affaires d'héritage et de succession.

« Beaucoup de Congolais se voient attribuer le tort là où ils avaient raison, simplement parce que leur dossier n'a pas été correctement constitué. Notre ONG vient au secours de ces personnes », a indiqué Garcel Dubblon, le secrétaire général de cette organisation en conférence de presse.

Page 2

CINÉMA

« Mémoires du Cfrad » en avant-première



Le film « Mémoires du Cfrad » d'Hasim Tall sera projeté en avant-première à Canal Olympia de Brazzaville le 11 octobre. Ce long-métrage invite à un voyage de 1904 à 2024, à travers les figures de légende comme le général de Gaulle, Maxime Ndebeka, Robert Brazza, Franklin Boukaka, Michel Ra-

féa, Mère Geo, Mariusca Moukengue, et bien d'autres.

Page 16

COOPÉRATION

Les deux Soudan s'accordent pour protéger les sites pétroliers



Les infrastructures pétrolières/DR

Le Soudan et le Soudan du Sud se sont mis d'accord en vue de protéger leurs infrastructures pétrolières et de créer une zone de libre-échange dont l'objectif sera de faciliter le commerce transfrontalier.

Les exportations de pétrole demeurent la source principale de revenus pour le Soudan du Sud qui dépend du Soudan pour transporter l'or noir vers les marchés internationaux.

Page 5

Éditorial
En vigueur

Page 2

ÉDITORIAL

En vigueur

La mesure visant à organiser les baccalauréats technique et général à la même date entrera en vigueur cette année scolaire 2025-2026. Les ministres en charge de ces deux sous-secteurs de l'éducation l'ont confirmé lors de la ronde qu'ils ont effectuée le 1er octobre.

L'objectif visé est d'empêcher les candidats de s'inscrire simultanément aux deux examens comme cela a souvent été le cas. L'année passée, nombre d'élèves ont en effet postulé dans des localités différentes alors que les épreuves se déroulaient presque simultanément.

Les administrateurs du système éducatif ont perçu dans cette manœuvre une tentative de tricherie, car les candidats concernés se présentent à un examen et se font représenter à un autre. Une pratique frauduleuse qui non seulement dévalorise le diplôme, mais discrédite également l'autorité compétente.

Pour l'entrée en vigueur de cette mesure, des accommodations sont cependant indispensables. Il pourrait en effet se poser le problème du nombre de centres d'examens disposés à accueillir l'ensemble des candidats aux deux baccalauréats devant passer les épreuves au même moment. Une équation à équilibrer le plus tôt possible.

Les Dépêches de Brazzaville

DROITS HUMAINS :

Une assistance juridique gratuite aux justiciables congolais

Le secrétaire général et coordonnateur national de l'organisation non gouvernementale (ONG) « Le livre du Congo blanc », Garcel Dubblon, a proposé, le 4 octobre à Brazzaville, à l'ensemble de la population congolaise de s'approprier la démarche juridique mise en place par son organisation pour la défense de leurs intérêts devant la justice.

Face à la cherté du coût de l'accompagnement juridique au Congo et au ressenti de la population pour les questions juridiques, l'ONG « Le Livre du Congo blanc » a fait savoir que dans les tribunaux du pays, beaucoup de personnes perdent souvent leur procès parce que les dossiers n'ont pas été bien présentés. L'ONG se donne la mission d'encadrer et d'assister les justiciables dans la rédaction de leurs requêtes ou mémoires de défense. L'invite de son secrétaire général et coordonnateur national est consacrée à la relance des activités de cette organisation et il relève que son ONG n'est pas un cabinet d'avocats, mais une structure d'appui visant à corriger les injustices liées à la mauvaise présentation des dossiers devant les tribunaux.

« Beaucoup de Congolais se voient attribuer le tort là où ils avaient raison, simplement parce que leur dossier n'a pas été correctement constitué. Notre ONG vient au secours de ces personnes », a indiqué Garcel Dubblon.

L'initiative vise à la fois à faciliter le travail des magistrats et à garantir à chaque citoyen un accès équitable à la justice. « Il ne s'agit pas de se faire



Garcel Dubblon, secrétaire général et coordonnateur national de l'ONG «Le livre du Congo blanc»/Adiac justice soi-même, mais d'obtenir la justice devant la justice », a-t-il accentué.

Évoquant le coût élevé des services juridiques, Garcel Dubblon a indiqué que de nombreux citoyens renoncent à consulter des avocats faute de moyens. Pour pallier cette difficulté, l'ONG propose un accompagnement

gratuit des justiciables, notamment dans les affaires d'héritage, de succession ou de partage de biens. « Nous intervenons lorsque nous sommes saisis officiellement, afin de rétablir l'harmonie au sein des familles et d'assurer une répartition conforme à la loi », a-t-il souligné.

Fortuné Ibara

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Conseillère de direction : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Direction des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya Grand reporter : Nestor N’Gampoula Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)	RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Chef d’agence : Victor Dosseh Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Direction de l’Agence : Ange Pongault Chef d’agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diasso Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200 SECRETARIAT DE REDACTION Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi PAO – MAQUETTE Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff INTERNATIONAL Direction : Bénédicte de Capèle	Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole ADMINISTRATION - FINANCES Direction : Kiobi Abira Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo Chef de service Audit : Arcade Bikondi, , Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL Direction : Guillaume Pigasse Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat LOGISTIQUE ET SECURITE Direction : Gérard Ebami Sala Adjoint à la direction : Elvy Bombete Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS Direction : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou	Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguét Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara. LIBRAIRIE LES MANGUIERS Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma CENTRE DE REFLEXION SUR L’INTEGRATION REGIONALE Direction : Emmanuel Mbengué ADIAC Agence d’Information d’Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault *Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com
---	---	--	--

DISPARITION

Décès à Paris de Paul Alexandre Mappingou

Ancien ambassadeur du Congo en Belgique, Paul Alexandre Mappingou, autrefois secrétaire général adjoint au ministère des Affaires étrangères et ministre plénipotentiaire, ambassadeur itinérant, a tiré sa révérence à l'âge de 69 ans à Paris, en France, le 28 septembre dernier, des suites d'une longue maladie.

A l'annonce du décès de Paul Alexandre Mappingou, le Pr Grégoire Léfouoba qui l'a longtemps côtoyé a regretté cette mort tout en évoquant quelques moments glorieux et surtout ce qui était l'homme. Pour lui, le disparu était une identité de l'élégance des manières. Entre l'éloquence du silence et la vertu du bruit, rien n'est au-dessus du souvenir..., a écrit le Pr Grégoire Léfouoba lorsqu'il a appris la disparition de son frère, le 28 septembre dernier. Cela a été une soirée fatale qui annonçait la fin du souffle, à Paris, d'un frère de culture en partage. « *Le départ de l'autre est le sien propre car s'évanouissent les mélodies de la voix d'une personne de grande proximité amicale et disparaissent des joies partagées, des angoisses, des lieux discrets et secrets. De Zana-ga à Kellé, de Sibiti à Okondja, de Franceville à Komono, de Bam-bama à Mbama et de Mbomo à Moanda..., l'enfant de Basile Apen-go (Mappingou) plane sur son ter-ritoire ancestral pour apaiser... nos pensées. Paul Alexandre était l'élégance des manières qu'il a ap-prises à l'épreuve de la vie de notre communauté et surtout par le pas étendu de la diplomatie* », a évoqué le Pr Grégoire Léfouoba.



Il a poursuivi en indiquant que de la philosophie qu'il a étudiée à l'Uni-versité Marien-Ngouabi avant de poursuivre à Amiens, la ville d'Al-thusser présentant son diplôme d'études approfondies sur «Les va-leurs axiologiques dans l'univers Djo-bi», Paul Alexandre aura été un des bénéficiaires de la prestigieuse Rue Saint-Guillaume, abri de l'Institut d'études politiques de Paris. Prépa-rant avec ambition l'oral de Sciences po sous l'aile pédagogique de Martin Mberi, Paul Alexandre louait l'al-truisme intellectuel de ce dernier. Il portait la fonction d'ambassadeur avant d'être habillé par le titre de di-plomate. Il a été secrétaire général ad-joint du ministère des Affaires étran-gères sous le président Denis Sassou N'Guesso, « *... Persuadé qu'il était, que la vie n'est rien d'autre que la co-reconnaissance, il sublimait l'amitié, la philia comme valeur suprême de la vie. Paul Alexandre savait recevoir comme au dix-hui-tième siècle avec joie, élégance et politesse sans oublier qu'il était imprévisible quand c'était néces-saire comme tous ceux de sa race dont il assumait avec science les défauts. Tu as bien vécu ta vie... mon petit !* », a écrit le Pr Grégoire Lefouoba.

Son neveu Averty Ndzoyi n'est pas resté en marge des évocations. « *Papa, tu étais plus qu'un oncle, tu étais un père, un guide, une lampe posée sur le chemin. Au-jourd'hui, tes proches, tes amis, ton clan et tous ceux qui ont croisé ta route pleurent un homme dont la grandeur ne se mesurait pas aux titres ni aux richesses, mais à l'humanité qu'il transmettait. En te rendant hommage, je rends aus-si hommage à la valeur humaine que tu as incarnée. Que tes paroles continuent d'inspirer ceux qui marchent après toi. Que ton souve-nir soit pour nous un repère dans les tempêtes et une lumière dans les nuits d'incertitude ...* », ton fils Averty Ndzoyi. Notons que l'ambassadeur Paul Alexandre Mappingou a été l'un des animateurs de la cellule de mobili-sation de la diaspora congolaise à sa création, qui deviendra le Dépar-tement des Congolais de l'étranger, cellule qui répondait à la volonté poli-tique clairement exprimée par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, et le gouvernement de l'époque de faire contribuer et participer les compa-triotes de l'étranger au développe-ment de la Nation tous azimuts. **Bruno Zéphirin Okokana**

DOLISIE

Une procédure judiciaire va s'ouvrir contre deux trafiquants d'ivoire

Les services de la gendarmerie en poste à Dolisie, dans le département du Niari, en collaboration avec les agents de la Direction de l'économie forestière, appuyés techniquement par le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf), ont rapporté, le 7 octobre dans un communiqué de presse, avoir interpellé deux présumés trafiquants de quatre pointes d'ivoire.

Les présumés délinquants inter-pellés seront présentés au pro-cureur de la République, près le Tribunal de grande instance de Dolisie, afin qu'ils répondent de leurs actes. Ils risquent des peines allant de deux à cinq ans d'emprisonnement ferme ainsi qu'une amende pouvant atteindre cinq millions FCFA, conformément à la loi. Selon les sources concordantes proches de ce dossier, ces pointes d'ivoire saisies auraient quitté le Gabon pour le Congo. L'un des deux jeunes interpellés les aurait prises auprès de son partenaire gabonais au village Mabanda, puis les aurait transportées jusqu'à Dolisie pour les vendre. Les deux présumés délinquants fauniques, âgés de 21 ans et 29 ans, ont été pris en flagrant dé-lit de détention, circulation et tentative de commercialisation de quatre pointes d'ivoire, re-présentant deux éléphants tués.

De nationalité congolaise, ils ont reconnu les faits qui leur sont reprochés, à savoir la détention, la circulation et la tentative de commercialisation de quatre pointes d'ivoire. Le commerce illégal des produits de faune conduit à l'extinction des espèces animales sauvages. C'est ainsi que le Congo est en-gagé à protéger ses espèces ani-malières en voie d'extinction. Il reste vigilant et sanctionne tous ceux qui entravent la loi en ma-tière de protection de la faune sauvage. Par ailleurs, le 25 août dernier à Impfondo, dans le département de la Likouala, une dame avait été interpellée en flagrant délit de détention, circulation et tenta-tive de commercialisation de deux peaux de panthère, d'une quantité importante d'écailles et griffes de pangolin géant. La procédure judiciaire inhérente à cette affaire est encore pendante



Les deux présumés délinquants fauniques/Adia-cation spéciale de l'administra-tion des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scienti-fique ou à des fins de reproduc-tion.

devant le tribunal de grande in-stance de cette ville. La loi congolaise sur la faune et les aires protégées condamne l'importation, l'exportation, la

détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées qui sont strictement interdits ; sauf déro-

Fortuné Ibara



— VISITEZ LE — MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

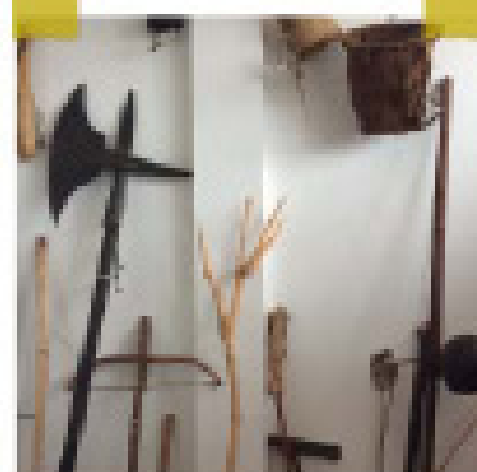
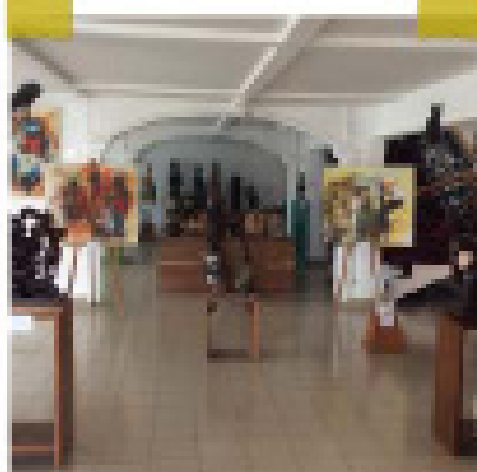
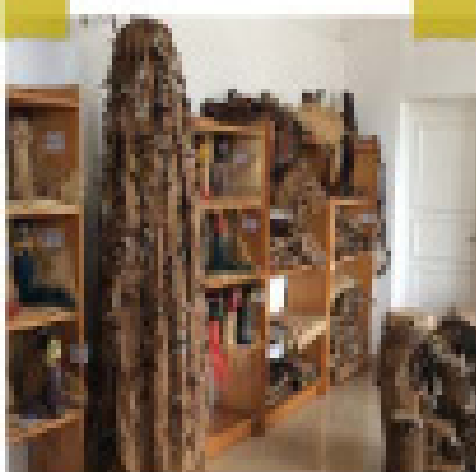
L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION 
MODERNITÉ 

**Expositions
et projections :**

- ☒ Sculptures
- ☒ Peintures
- ☒ Céramiques
- ☒ Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



**Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo**

COOPÉRATION

Les deux Soudan s'entendent pour protéger les infrastructures pétrolières

Le Soudan et le Soudan du Sud se sont mis d'accord pour protéger les infrastructures pétrolières et les stations de pompage centrales des oléoducs transportant le pétrole sud-soudanais vers Port-Soudan, dans l'est du Soudan, ont indiqué les deux parties dans une déclaration conjointe publiée le 6 octobre.

Les deux pays ont promis d'améliorer les capacités techniques, de renforcer la production de pétrole et d'assurer la protection des champs pétrolifères et des principales stations de pompage, ajoute la déclaration.

Ils ont également convenu de poursuivre leur coopération en matière de lutte antiterroriste, de partage de renseignements et de sécurité frontalière.

Dans le cadre des efforts visant à approfondir leurs relations économiques, les deux pays ont annoncé leur projet de créer un comité économique conjoint pour promouvoir la collaboration dans divers secteurs, notamment le commerce, les investissements, l'énergie, le pétrole, l'agriculture, les transports, les infrastructures et les partenariats public-privé.

Ils ont proposé la création d'une zone de libre-échange à Port-Soudan, dont l'objectif sera de faciliter le commerce transfrontalier et les investissements, de soutenir l'industrie pétrolière et ses chaînes d'approvisionnement et de simplifier la circulation des marchandises en transit au Soudan du Sud.

Ces accords ont été conclus au cours d'une visite officielle au Soudan effectuée de samedi à lundi par le ministre sud-soudanais des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Monday Semaya Kumba.

Pendant son séjour à Port-Soudan, M. Kumba s'est entretenu avec Abdel Fattah Al-Burhane, président du Conseil souverain de transition du Soudan, et d'autres hauts responsables.

Les exportations de pétrole restent la principale source de revenus du Soudan du Sud et le pays dépend du Soudan pour transporter son pétrole brut vers les marchés internationaux, tandis que le Soudan perçoit des taxes de transit en échange.



BIENNALE EURO-AFRICA

Montpellier, laboratoire du dialogue stratégique Euro-Afrique

Alors que l'Afrique redéfinit ses alliances stratégiques et que l'Europe cherche à repositionner son influence, la biennale Euro-Africa revient dans la métropole héraultaise pour une seconde édition ambitieuse.

Plus de 130 événements, 400 intervenants et 40 pays représentés : le rendez-vous se veut un levier d'un dialogue rééquilibré. « *Il ne s'agit plus de parler à l'Afrique, mais avec elle* », déclare Michaël Delafosse, maire de Montpellier, soulignant l'enjeu d'un partenariat horizontal. La biennale intervient dans un contexte de recomposition géopolitique marqué par la montée en puissance d'acteurs non-occidentaux (Chine, Russie, Turquie) sur le continent africain, les crises sécuritaires (Sahel), et des tensions migratoires croissantes. Avec 3,2 millions de demandes d'asile en Europe en 2024, la mobilité devient un enjeu stratégique.

Parmi les axes abordés, la coopération économique, l'innovation technologique, la jeunesse et la diaspora, mais aussi la sécurité régionale. Des initiatives telles que les corridors éducatifs euro-africains ou les partenariats industriels verts illustrent cette volonté de bâtir des ponts durables. « *Le lien ne passe plus uniquement par les chancelleries, mais par les villes, les universités, les*



« Le lien ne passe plus uniquement par les chancelleries, mais par les villes, les universités, les entrepreneurs »

entrepreneurs », rappelle Fatoumata Kane, spécialiste en diplomatie urbaine.

Au-delà du symbole, cette biennale reflète une tentative d'intelligence économique : sécuriser des chaînes d'approvisionnement critiques (Lithium, cobalt), anticiper les mutations démogra-

phiques, et consolider un espace d'influence face à la concurrence mondiale. Reste à voir si cette dynamique pourra se traduire en coopérations opérationnelles et en réels transferts de pouvoir, dans un partenariat repensé à l'aune d'un monde multipolaire.

Noël Ndong

MALAWI

Peter Mutharika prête serment en tant que nouveau président

Le président malawien, Peter Mutharika, a lancé un avertissement contre la corruption dans son discours d'investiture après avoir prêté serment samedi à Blantyre, la deuxième plus grande ville du pays.

« *Le temps de la corruption et du pillage est révolu... et ceci est mon dernier avertissement* », a déclaré M. Mutharika dans son discours prononcé après sa victoire à l'élection présidentielle du 16 septembre.

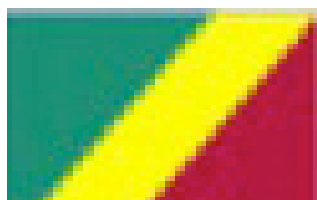
Il a ajouté qu'il revient aux commandes du pays avec une nouvelle vision et un nouveau programme, et s'est engagé à apporter le changement que les Malawiens attendent depuis longtemps.

« Nous sommes ici pour servir la volonté du peuple avec une seule vision, un seul rêve, un seul pays et un seul objectif : nous voulions tous le changement, nous avons voté pour le changement, nous avons accepté le changement, et je vous promets un véritable changement », a dit M. Mutharika.

M. Peter Mutharika, du Parti démocratique progressiste, a obtenu près de 3,04 millions de voix dans cette élection qui a opposé 17 candidats ; Lazarus Chakwera, du Parti du congrès du Malawi, a recueilli environ 1,77 millions de voix, selon la Commission électorale du Malawi (MEC).

Le président, âgé de 85 ans, qui avait déjà occupé cette fonction de 2014 à 2020, a repris ses fonctions avec l'ancienne présidente de la MEC, Jane Ansah, comme vice-présidente.

Xinhua



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°00 10 /HISWACA/25 POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un expert en violences basées sur le genre ».

2. Mandat et taches du spécialiste en VBG :

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'unité de gestion du projet (UGP), le Spécialiste en violences basées sur le genre (VBG) veillera à la prise en compte des questions relatives aux risques de VBG dans la mise en œuvre de toutes les activités du Projet HISWACA. Les tâches spécifiques du Spécialiste en VBG au sein de l'UGP se résument comme suit :

- Identification des risques de VBG/EAS/HS et conception des stratégies d'atténuation des risques pour le projet ;
- Mise en œuvre et coordination des activités de prévention et réponse ainsi que d'atténuation des risques ;
- Suivi et évaluation ;
- Rapportage.

3. Profil du candidat :

- Diplôme :
- Détenteur d'un diplôme de Bac+5 au moins, en sciences sociales, en droit, en gestion des projets, ou toute autre discipline similaire ;
- Expérience générale :
- Au moins 5 ans d'expérience dans la supervision des activités de prévention, lutte et de réponses liées aux VBG, EAS/HS, dans des projets, programmes ou autres structures de développement ;
- Expérience spécifique :
- Au moins 2 ans d'expérience dans la conduite des campagnes de sensibilisation

sur les droits des femmes, l'égalité de sexe, les VBG, les EAS/HS, et/ou la santé de la reproduction ;

- Une excellente connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivant(e)s de VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les VBG ;

- Une bonne connaissance des méthodes de collecte et d'analyse des données sur les VBG ;

- Une bonne connaissance de la législation nationale congolaise en matière de VBG/EAS/HS ;

- Une bonne connaissance des politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale ;

- Diverses compétences :

- Une bonne capacité dans l'analyse situationnelle des problématiques liées aux VBG ;

- Une excellente maîtrise du français et une bonne capacité de rédaction des rapports ;

- Une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet et Intranet, etc.).

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

4. La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018 et septembre 2023). Elle se déroulera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse: recrutementhiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et envoyées par courriel (recrutementhiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org) au plus tard le 18 octobre 2025 (à minuit, heure locale) avec les documents suivants: (i) la lettre de motivation ; (ii) le curriculum vitae (CV) ; (iii) les attestations ou certificats de travail ; (iii) copies du diplôme.

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

NB

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;

- Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées ;

- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

Fait à Brazzaville le 06 octobre 2025

Patrick Valery ALAKOUA
Coordonnateur du projet HISWACA

MADAGASCAR

Le président Rajoelina nomme un nouveau Premier ministre

Le président malgache Andry Rajoelina a nommé lundi Ruphin Fortunat Dimbisoa Zafisambo en tant que nouveau Premier ministre du pays, une semaine après avoir mis fin aux fonctions de tous les membres du gouvernement.



Selon M. Rajoelina, le nouveau Premier ministre est capable de «rétablir l'ordre et la confiance du peuple». Le président lui a confié la mission de remédier aux dégâts récents, de relancer la reconstruction et de corriger les dysfonctionnements observés dans la gestion des affaires publiques.

Le général Zafisambo, ancien directeur de cabinet militaire de la primature depuis 2021, devrait former son cabinet dans les prochains jours. Le président a souligné que les priorités du nouveau gouvernement porteraient sur l'amélioration des conditions de vie de la population et la mise en œuvre des grandes orientations nationales. «Nous allons changer de stratégie dans la gestion des affaires publiques», a-t-il déclaré, affirmant vouloir répondre aux aspirations du peuple.

La priorité absolue reste le rétablissement rapide de l'électricité et de l'eau, souligne M. Rajoelina, qui a annoncé, aux côtés du chef du gouvernement, l'élaboration d'un plan d'action sur six mois destiné à relever les principaux défis du pays.

Une série de manifestations a eu lieu depuis le 25 septembre dans plusieurs villes malgaches pour réclamer l'accès à l'eau et à l'électricité. Des rassemblements ont dégénéré en actes de pillage, avec des entreprises et des commerces incendiés et dévalisés.

Tout en admettant que des besoins et attentes n'avaient pas été satisfaits ou suffisamment pris en compte, le chef d'Etat malgache a annoncé le 29 septembre la dissolution du gouvernement.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Meta NSiankoulou Sophie Sarah Esther.

Je désire désormais être appelée Meta Sophie. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

SANTÉ

Le CNPP organise deux journées de consultations gratuites

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la commémoration de la Journée mondiale de la santé mentale célébrée chaque 10 octobre sur le thème «Accès aux services de santé mentale en cas de catastrophes et d'urgences».

Organisées par le Centre neuro-psycho-pathologique (CNPP), ces deux journées de consultation prévues du 9 au 10 octobre 2025 se dérouleront dans les installations dudit centre situées sur le campus de l'Université de Kinshasa (Unikin). Ces consultations porteront sur les divers troubles, notamment les maux de tête, les excès de colère mal contrôlés, les troubles du sommeil, ainsi que d'autres pathologies psychologiques et neurologiques. La population congolaise est donc invitée à se faire consulter gratuitement au cours de ces journées. L'on se souviendra que lors de la célébration du cinquantième anniversaire de cette institution

médicale, des consultations similaires ont été également organisées.

La célébration de la Journée mondiale de la santé mentale offre l'occasion de rappeler le besoin de préserver et de développer le soutien en matière de santé mentale en temps de crise. Selon l'OMS, le thème de cette année, «Accès aux services de santé mentale en cas de catastrophes et d'urgences», met en lumière la nécessité urgente de garantir que les personnes touchées par les conflits, les catastrophes et les déplacements bénéficient d'une aide en matière de santé mentale et d'un soutien psychosocial. En 2025, cet appel est plus pressant que jamais,

car les besoins humanitaires continuent d'augmenter dans le monde entier.

En situation d'urgence, fait savoir l'OMS, une personne sur trois souffre d'un trouble de santé mentale et une sur vingt est confrontée à des troubles graves. Le déplacement et la fragilisation des systèmes de santé rendent l'accès aux soins encore plus difficile, en particulier pour les migrants, qui vivent déjà dans des contextes juridiques et sociaux complexes avant même les crises. L'OMS soutient que les interventions dans le domaine de la santé mentale et du soutien psychosocial sauvent des vies. «Elles évitent les troubles à long terme, réduisent les risques de suicide et permettent aux personnes de surmonter les situations de stress extrême et de se rétablir», a-t-elle fait savoir. Au-delà de la survie, précise l'agence onusienne, le soutien psychosocial et en matière de santé mentale est essentiel pour la résilience, la protection et la reconstruction des communautés.

Blandine Lusimana

“Elles évitent les troubles à long terme, réduisent les risques de suicide et permettent aux personnes de surmonter les situations de stress extrême et de se rétablir”

AFRIQUE DU SUD

La Sama suspend ses relations avec l'association médicale israélienne

L'Association médicale sud-africaine (Sama) a annoncé sa décision de «suspendre immédiatement toutes ses relations professionnelles et bilatérales» avec l'Association médicale israélienne (Ima), invoquant de graves préoccupations concernant la crise humanitaire à Gaza et des violations présumées de l'éthique médicale internationale.

L'Association médicale sud-africaine, qui représente les médecins à travers le pays, a déclaré le 4 octobre dernier qu'elle ferait pression pour que l'Ima soit suspendue de l'Association médicale mondiale (AMM). La Sama a déclaré que ces décisions, adoptées le 3 octobre à l'issue de «consultations approfondies», reflétaient l'opinion de l'association selon laquelle l'Ima n'a pas respecté «l'éthique médicale internationale et les obligations humanitaires» dans le contexte du conflit.

Cette annonce est interve-

nue peu après l'interception par Israël de la Global Sumud Flotilla et la détention de ses participants en eaux internationales alors qu'ils tentaient d'acheminer une aide humanitaire vers Gaza. Dans son communiqué, la Sama a précisé que ses décisions resteraient en vigueur jusqu'à ce que l'Ima prenne des «mesures publiques et vérifiables», notamment en demandant la libération de personnels médicaux palestiniens détenus, en condamnant la destruction du système de santé de Gaza, en dénonçant l'usage de la famine

comme politique ainsi que le blocus des fournitures médicales essentielles, et en s'engageant activement à garantir l'accès aux soins pour toutes les personnes sous contrôle israélien.

«Ces résolutions reflètent l'engagement de la Sama à défendre l'éthique médicale, les droits de l'homme et le caractère sacré du travail de santé dans les situations de conflit», a déclaré l'organisation, ajoutant que sa position s'inscrivait dans le cadre des principes de l'AMM et au droit international humanitaire.

Xinhua

JOURNÉE MONDIALE DE L'HABITAT

Construire de manière intelligente et responsable

L'humanité célèbre chaque premier lundi du mois d'octobre, à l'initiative des Nations unies, la Journée de l'habitat sous le signe d'un appel à l'amélioration des conditions d'habitation de la population. Un moment retenu par le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba, pour adresser un message sur le respect du code de l'urbanisme et de la construction ainsi que des outils de planification urbaine.

Organisée par le Programme des Nations unies pour les établissements humains ou ONU-Habitat, la Journée vise à rappeler que l'accès à un logement adéquat est un droit fondamental inscrit dans les instruments internationaux. Cette année, le thème choisi est « Mettre fin à la pollution plastique mondiale » pour montrer la pression environnementale croissante exercée par les modes de consommation et de gestion des déchets dans les espaces urbains.

Selon le rapport annuel 2024 de l'ONU-Habitat, près de 2,8 milliards de personnes n'ont pas accès à un logement adéquat dans le monde. Au Congo, il faut environ 15 000 logements en dix ans pour résoudre la crise à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouessou et à Nkayi.

Pour le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba, afin de mieux lutter contre la pollution plastique et réduire la pression envi-



Le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba

ronnementale croissante en milieu urbain, il faut construire de manière intelligente et responsable. Il appelle à l'adoption de bonnes pratiques en matière de construction dans le respect du code de l'urbanisme et de la construction, des schémas directeurs d'urbanisme, des plans locaux d'urbanisme et des prescriptions minimales et fondamentales en matière de construction.

Limiter l'autoconstruction informelle

Le ministre souligne sa juste politique visant depuis quelques années à lutter contre l'autoconstruction informelle qui représente jusqu'à 90% des constructions dans le pays. Ces constructions anarchiques, souvent sur des terrains non viabilisés, dans des zones à haut risque et sans aucune autorisation, ont pour effet

la prolifération de quartiers insalubres et mal desservis, rendant les habitations extrêmement vulnérables face aux crises climatiques, sanitaires et économiques. Pour renforcer la qualité de vie des citoyens, le département en charge de la construction a élaboré « Le projet de renforcement de la résilience urbaine », mis en œuvre avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale.

Edifier des cités planifiées pour réduire les vulnérabilités résidentielles

Afin de mettre fin à ce problème, le ministère a lancé un programme de développement urbain durable et de production de logements décentes, inspiré par la « Cité DSN » à Oyo, visant à édifier des cités planifiées à travers tous les départements.

Soutenue par un accord avec Shelter Afrique, cette initiative cherche à offrir des logements abordables dotés de toutes les commodités modernes et proches des services essentiels, dans le but de limiter l'autoconstruction informelle et d'assainir le cadre de vie par une meilleure gestion des déchets, contribuant ainsi à la fin de la pollution plastique.

Toutefois, la réussite de la résilience écologique et de la durabilité des milieux de vie repose également sur des comportements citoyens responsables, notamment l'obligation de demander systématiquement le permis de construire.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

ÉCOLE INTER-ÉTATS DES DOUANES

La Cémac restitue les locaux du siège provisoire à la Guinée équatoriale

La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) a officiellement restitué, le 6 octobre, à la République de Guinée équatoriale les locaux ayant servi provisoirement de siège à l'École inter-États des douanes (EIED) pendant près de dix ans.

L'acte a été ponctué par la remise symbolique des clés au ministre en charge de l'Intégration régionale de la Guinée équatoriale, Lucas Abaga N'Chama, par le président de la Commission de la Cémac, Baltasar Engonga Edjo'o. Le directeur général de l'EIED, Doumapi Taingam, a exprimé sa profonde gratitude aux plus hautes autorités équato-guinéennes pour avoir autorisé et permis l'installation de cette école à Dibloho. Selon lui, ces facilités ont créé des conditions favorables au bon fonctionnement de l'EIED, saluant également l'excellente collaboration avec des institutions locales. « Il convient simplement de retenir que les fonctionnaires de l'école partent pour Bangui avec le sentiment de laisser en Guinée équatoriale des amis, des frères, des sœurs et même de la famille qu'ils reviendront assez souvent visiter », a laissé entendre Doumapi Taingam.

Le président de la Commission de la Cémac, Baltasar Engonga Edjo'o, a lui aussi traduit la profonde gratitude de la communauté à la Guinée équatoriale et à son chef de l'État. Pour lui, en offrant l'hospitalité à l'EIED



Les officiels posant avec les responsables de l'EIED

pendant près de 10 ans, le pays a manifesté sa volonté inébranlable de soutenir le processus d'intégration en Afrique centrale. « Cette école a toujours contribué, dès l'origine, à la vulgarisation et à l'appropriation des instruments d'intégration, à travers les programmes de formation des douaniers de la sous-région, dans le but de doter la communauté d'acteurs capables d'œuvrer pour la création d'une véritable zone de libre-échange sous régionale et de participer efficace-

ment à la collecte des ressources pour le compte des États », a-t-il rappelé. En effet, installée à Bangui, en République centrafricaine, l'EIED avait été délocalisée à Dibloho, en Guinée équatoriale, en 2016 suite aux événements militaro-politiques survenus à partir de 2013. Pendant son installation dans ce pays, l'EIED a formé trois promotions de contrôleurs et agents de constatation ainsi que deux promotions d'inspecteurs, soit un effectif d'environ 600 diplômés formés et mis à la dis-

position de l'intégration régionale. Un bilan jugé éloquent par le président de la Commission de la Cémac, Baltasar Engonga Edjo'o.

Réceptionnant symboliquement les clés, le ministre équato-guinéen de l'Intégration régionale, Lucas Abaga N'Chama, a exprimé sa satisfaction et la fierté de son pays d'avoir abrité l'EIED et la Commission de la Cémac, dans le but de soutenir l'intégration régionale. D'après lui, cet acte traduit la vision panafricaine et d'intégration du

président Obiang Nguema Mbasogo, précisant que « la Guinée équatoriale ne ménagera aucun effort pour continuer à soutenir toute action allant dans le sens de la consolidation de l'intégration dans la sous-région Afrique centrale ».

Les deux parties ont signé, par ailleurs, les documents d'état des lieux des locaux, un préalable à une inspection contradictoire future entre l'EIED et le ministère du Travail et de l'Emploi, propriétaire du site. Le but visé étant d'établir un inventaire complet des bâtiments et du mobilier de cet important ouvrage architectural. La restitution de ces locaux aux autorités équato-guinéennes marque ainsi la fin d'une collaboration exemplaire et le retour définitif de l'EIED vers son siège statutaire à Bangui.

Créée le 22 décembre 1972, l'EIED est une institution spécialisée de la communauté, dotée d'un cycle complet de formation initiale et de formation continue, tant pour les personnels subalternes et intermédiaires que pour les cadres supérieurs des administrations douanières et du secteur privé.

Parfait Wilfried Douniama

« Il convient simplement de retenir que les fonctionnaires de l'école partent pour Bangui avec le sentiment de laisser en Guinée équatoriale des amis, des frères, des sœurs et même de la famille qu'ils reviendront assez souvent visiter »



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

**UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE**

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

- ✓ Présentation des ouvrages
- ✓ Conférences-débats
- ✓ Dédicaces

Emissions Télévisées

Ateliers de lecture et d'écriture



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



DOSSIER PASSEPORT

L'AFC/M23 pose les prémices de la balkanisation du pays

Le Mouvement terroriste AFC/M23 a récemment annoncé qu'il n'acceptera plus aucun document de voyage émis par les autorités congolaises pour accéder aux territoires sous son contrôle. Selon cette rébellion, seuls les visas apposés sur des passeports délivrés par son administration seront désormais considérés comme valides.

À partir du 1^{er} novembre, l'AFC/M23 n'acceptera plus tout document de voyage délivré par les autorités congolaises pour entrer dans les zones sous son contrôle. À Kinshasa, on semble minimiser ce qui apparaît vraisemblablement comme une provocation de plus. Déjà, le passeport made in AFC/M23 récele quelques déficiences qui écorrent sa validité tout en le disqualifiant au regard des standards nationaux et internationaux. Les anomalies décelées se cristallisent notamment autour de l'absence de la mention officielle du pays d'émission et d'éléments de sécurité indispensables à l'authentification d'un document officiel (Filigrane, holo-

gramme, etc). En outre, d'après maints analystes, la substitution de l'emblème nationale relativise la portée de ce document. Celui-ci passe dans certains esprits pour une violation flagrante de la Constitution et des lois en vigueur, précisément en matière d'identification des citoyens et de régulation de la mobilité des personnes.

Un État dans un État

Sans validité légale ni valeur internationale, car délivré par une autorité illégitime, le passeport made in AFC/M23 n'a aucune base juridique ni au regard du droit congolais, ni du droit international, fait-on remarquer. Le fait qu'aucun État ni aucune organisation internationale (Nations unies,



Union africaine, etc.) ne reconnaît les documents délivrés par des entités insurrectionnelles, ce passeport risque de n'avoir aucun impact tant en interne qu'en externe. Son utilisation peut même exposer ses détenteurs à des sanctions pour usage de faux.

Cette situation complique le travail des humanitaires contraints de naviguer entre des exigences illégitimes et les restrictions sécuritaires, au détriment de l'assistance à la population vulnérable. Une chose est sûre, c'est qu'il s'agit là d'un indicateur clair de l'intention du M23/AFC de s'ériger en autorité parallèle, se comportant comme un État dans un État, dans une logique assumée de balkanisation.

Sylvain Andema

APPEL À PROJETS

Raffermir des liens culturels Afrique – Europe

L'Institut français en partenariat avec Expertise France lancent trois appels à projets dans le cadre du programme Connect and Create coopération culturelle Afrique-Europe. Toutes les disciplines du spectacle vivant sont concernées : théâtre, danse, performance, marionnettes, cirque, arts de la rue.

Le projet est financé par l'Union européenne, porté par le Goethe-Institut et Expertise France, en partenariat avec l'Institut français. Il vise à renouveler et renforcer les liens culturels entre l'Afrique subsaharienne et l'Union européenne dans un esprit d'équité, d'inclusion et de durabilité.

Ce programme réservé aux artistes, producteurs, programmeurs, festivals, compagnies, réseaux professionnels, établissements culturels encourage les dynamiques de collaboration, d'échange et de circulation, tant au sein du continent africain qu'entre l'Afrique subsaharienne et les pays de l'Union européenne. Il accorde une attention particulière à l'implication active des jeunes et à la valorisation de la diversité culturelle. Les projets éligibles concernent : les collaborations artistiques sous forme de cocréation ou de coproduction, les résidences de création ou de recherche artistique, les ateliers, formations, dispositifs d'échanges et d'apprentissages mutuels. La date limite de soumission de candidatures

est fixée jusqu'au 14 décembre. Les dossiers doivent être déposés en ligne sur la plateforme IF Prog. La mise en œuvre de ces projets sera entre mars 2026 et mars 2028.

Une attention particulière sera apportée aux projets mettant en avant les jeunes générations, les scènes émergentes et les nouvelles pratiques artistiques dans le champ de la création contemporaine ainsi qu'aux projets valorisant une démarche écoresponsable dans leur mise en œuvre et aux projets attentifs aux questions d'inclusion (Genre, handicap...).

Les documents à fournir : un formulaire à remplir en ligne sur la plateforme IF Prog, un dossier de présentation du projet, un budget prévisionnel, un calendrier de mise en œuvre, une lettre d'engagement du partenaire européen, un cadre logique, un formulaire de description des capacités financières et organisationnelles du candidat, un mandat pour le demandeur principal, une déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion et à l'absence de

conflit d'intérêt.

Les projets doivent être portés par des tandems constitués d'une structure basée en Afrique subsaharienne et d'une autre basée en Europe intervenant dans le domaine du spectacle vivant et des musiques inscrites dans une démarche de collaboration durable et d'échange de bonnes pratiques, par des associations, des fondations, des établissements culturels, des entreprises privées qui justifient d'une expérience significative dans le domaine du spectacle vivant et des musiques.

Ces derniers doivent remplir les conditions suivantes : être basé dans un des 48 pays d'Afrique subsaharienne pour le partenaire africain et un des 27 pays de l'Union européenne pour le partenaire européen, être une personne morale, assurer que les activités soutenues dans le cadre de ce projet sont sans but lucratif, être en capacité de fournir un document légal d'enregistrement auprès des autorités compétentes, disposer d'une existence légale depuis au moins deux ans, disposer

d'un compte bancaire permettant de recevoir des virements internationaux, créez un compte et déposez votre dossier sur la plateforme www.ifprog.emundus.fr

L'Union européenne soutient quatre dispositifs : mobilités de professionnels, circulation du spectacle vivant et des musiques, tandems créatifs, renforcement de compétences.

Les projets non éligibles sont : projets portés par des candidatures individuelles, projets ayant un caractère politique, partisan ou religieux, les actions consistant uniquement ou principalement à parrainer la participation de particuliers à des ateliers, séminaires, conférences et congrès, les actions consistant uniquement ou principalement à financer des bourses individuelles d'études ou de formation.

Contactez : connectandcreate@expertisefrance.fr pour des informations complémentaires ou trouver davantage d'informations sur <https://lnkd.in/e8944Vbu>.

Rosalie Tsiankolela Bindika

COMMUNIQUE



La famille Gankou a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances ainsi qu'aux anciens gendarmes le décès inopiné de leur père, le capitaine à la retraite, Hubert Gankou, survenu le dimanche 28 septembre 2025 des suites d'une longue maladie.

La veille mortuaire se tient au n° 1397, rue Mouila, Ouenze arrêt de bus 753.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Daniel Owassa, ses frères et soeurs, pour le compte des familles Owassa du village Boua et Epoulou, du village Okondzi, sous préfecture d'Owando, ont le regret d'informer leurs amis et connaissances, du décès de leur mère, Ambango Simone, survenu le 1^{er} octobre 2025 au CHU de Brazzaville. La veillée a lieu au 22 rue Tsossolo Moukondo.



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous
gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez
informés des principaux
faits marquants de
l'actualité.



LIVRE

« Le Congo numérique en construction » de Max Bouhoyi

Publié aux éditions L'Harmattan Congo, « Le Congo numérique en construction-Plaidoyer pour une structuration cohérente des infrastructures de connectivité » a été présenté et dédié récemment à Brazzaville par son auteur, Max Bouhoyi, devant des acteurs institutionnels, des opérateurs télécoms, des représentants du secteur privé et des organisations régionales. Ce livre qui replace le Congo dans un contexte continental constitue incontestablement une contribution importante à la réflexion sur sa modernisation à l'ère du numérique.

Avec ses 238 pages, « Le Congo numérique en construction - Plaidoyer pour une structuration cohérente des infrastructures de connectivité » plaide pour une réforme de la loi sur les communications électroniques; une fiscalité incitative pour encourager les investissements; une mutualisation des infrastructures critiques; et une gouvernance numérique intégrée. Il a le mérite d'alerter, de vulgariser et de proposer une vision prospective.

Le directeur général adjoint de L'Harmattan Congo, Appoliange Josué Mavoungou, estime que le livre de Max Bouhoyi traite des questions d'actualité et fait un état des lieux du numérique dans le pays. « Nous sommes heureux d'avoir édité le livre de Max Bouhoyi «Le Congo numérique en construction - Plaidoyer pour une structuration cohérente des infrastructures de connectivité» et nous félicitons l'auteur pour les efforts qu'il a consentis. La publication d'un livre est semblable à la naissance d'un enfant. C'est cette petite métaphore que j'ai tenu à raconter », a-t-il souligné. Dans cet ouvrage ambitieux, Max Bouhoyi dresse un état des lieux rigoureux des infrastructures numériques du Congo, en s'intéressant aux deux piliers de la connectivité : le segment spatial (Satellites) et le segment maritime (Câbles sous-marins et fibre optique).

La postface de ce livre a été faite par le conseiller du chef de l'Etat, chef du département Télécoms et Economie numérique, Yves Ikonga. Prenant la parole au cours de cette cérémonie, il a fait savoir que lorsque Max Bouhoyi l'a sollicité pour écrire la préface, il a vu plus qu'un exercice intellectuel, une démarche citoyenne, lucide et engagée qui s'inscrit pleinement dans l'esprit de la transformation numérique portée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. « Cet ouvrage

arrive à un moment crucial. Il met en lumière les défis de notre pays en matière d'infrastructures, de régulation, de fiscalité d'usage mais surtout il propose des pistes complètes. En cela, il ne se contente pas d'observer, il apporte une contribution, une orientation et même une interpellation constructive. Mon rôle de préfacer a été d'en dégager la portée stratégique. Le numérique comprenant le bien n'est pas une option, il est au cœur du développement économique de l'intégration régionale et de la souveraineté de notre nation. Ce livre rappelle que pour réussir nous devons conjuguer nos efforts, les efforts de l'Etat, les efforts du secteur privé, les efforts du monde académique, et ceux de la société civile », a-t-il déclaré.

Un livre qui témoigne du rôle que joue le numérique dans la modernisation du Congo

Eric Dibas-Franck, secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, préfacer du livre de Max Bouhoyi, a souligné qu'il témoigne du rôle que joue le numérique dans la modernisation du Congo en général, partant de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales en particulier, dont l'initiative revient incontestablement au chef de l'Etat. « A travers son ouvrage, l'auteur nous invite à réfléchir sur un enjeu stratégique de notre temps : la construction d'un Congo numérique, inclusif, résilient et capable de s'insérer dans la dynamique mondiale de la digitalisation. Il démontre que le numérique n'est pas seulement une question d'outil technique ou d'infrastructure, mais également un défi de gouvernance, de formation, de souveraineté et de prospective. C'est un projet de société qui interpelle toutes les forces vives de la nation, du monde académique aux déci-



L'auteur dédicant le livre au plus jeune lecteur/Adiac

deurs politiques, les praticiens aux citoyens eux-mêmes », a déclaré Eric Dibas-Franck.

La révolution numérique représente aujourd'hui un tournant décisif dans l'histoire des sociétés contemporaines. Le livre de Max Bouhoyi ambitionne de dresser un état des lieux de la marche du Congo vers le numérique et d'esquisser une vision prospective de son avenir digital. « Il convient donc de considérer ce livre comme une première étape dans la construction d'un débat intellectuel et politique autour du numérique au Congo. La recherche académique doit prolonger cette démarche en intégrant d'autres analyses comparatives et interdisciplinaires afin d'accompagner effectivement la transition numérique de notre pays », a souligné le préfacer.

Pour sa part, l'auteur a proposé la mise en place d'un conseil natio-

nal du numérique, signifiant par la suite que ce livre essaie de proposer une vision pour construire le numérique et réduire sa fracture. Il suggère qu'un cadre réglementaire fiscal plus attractif, plus transparent, soit proposé pour que les investisseurs arrivent. Ce qui améliorera la compétitivité économique, l'innovation, pour avoir une approbation des services. « Le Congo dispose déjà d'acquis majeurs, fibre optique, interconnexions régionales, câbles sous-marins, data centers, mais l'essentiel reste à faire: donner une cohérence juridique, fiscale et institutionnelle à ces infrastructures pour en maximiser l'impact », a indiqué Max Bouhoyi.

La présentation de ce livre a été marquée par la tenue d'un panel stratégique sur le thème « Construire les bases d'un Congo numérique, entre infrastructures

et perspectives ». Les discussions ont porté sur la régulation, la fiscalité, la gouvernance et l'innovation. Des leviers nécessaires pour transformer les investissements déjà réalisés dans les télécommunications en véritables moteurs de compétitivité et d'inclusion. Notons que Max Bouhoyi est un expert congolais du secteur des télécommunications, spécialiste des questions juridiques, fiscales et réglementaires liées au numérique. Il exerce des fonctions de directeur dans une entreprise de premier plan, et préside la fédération des télécoms et technologies de l'information et de la communication d'une organisation patronale. Il siège dans un organe national dédié à l'économie numérique. Diplômé de l'IAE de Paris et des universités Paris 1 et Clermont-Ferrand, il est officier dans l'Ordre du mérite congolais.

Bruno Zéphirin Okokana

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

VISITEZ LE
MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

Expositions
et projections :

- ✓ Sculptures
- ✓ Peintures
- ✓ Céramiques
- ✓ Musique



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

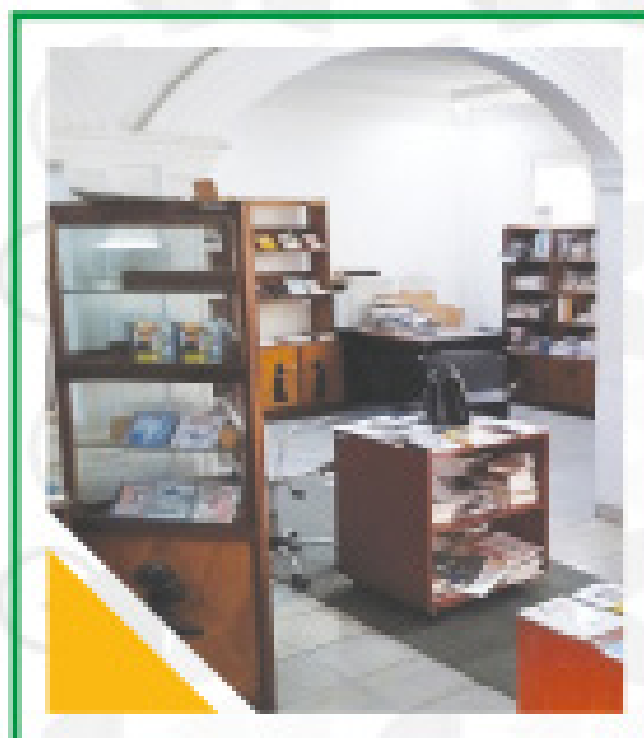
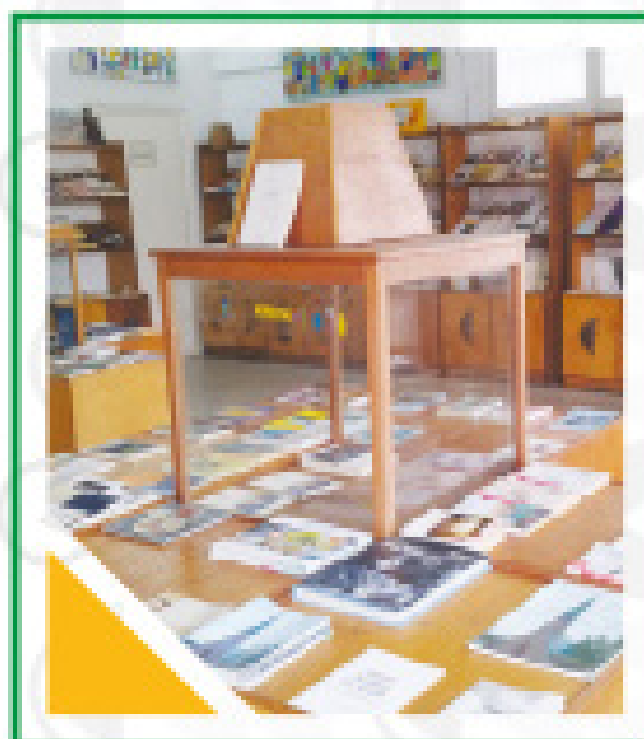
- ☒ Présentation des ouvrages
- ☒ Conférences-débats
- ☒ Dédicaces
- ☒ Émissions Télévisées
- ☒ Ateliers de lecture et d'écriture



**HORAIRES
D'OUVERTURE**

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : B4 Bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

SOLIDARITÉ

«Elan de cœur» offre des kits scolaires aux enfants défavorisés

À la faveur de la rentrée scolaire, l’organisation non gouvernementale (ONG) Elan de cœur que dirige Nadine Hounsinou Ngari a renouvelé son engagement auprès des enfants défavorisés de Pointe-Noire. Elle leur a remis des kits scolaires, soulageant les parents en difficulté en cette période de reprise des classes.

Fidèle à sa mission de semer l’amour et de soutenir les plus vulnérables, Elan de cœur a une fois de plus marqué la rentrée scolaire par un geste de solidarité à l’égard des enfants défavorisés. Cette année, plusieurs orphelinats de la ville de Pointe-Noire, notamment le Centre d’accueil des mineurs situé à Mvoumvou, l’orphelinat Padre-Pino situé à Ngoyo la plaine, et la mission du cœur située à Ngoyo Puma ont bénéficié d’un important don de kits scolaires. Chaque kit, adapté selon le niveau de classe, contenait le matériel indispensable pour bien démarrer l’année. Il s’agit de sacs, de cahiers, de stylos, d’ardoises, de crayons, de gommes, de règles et de bien d’autres fournitures essentielles. Ces kits représentent bien plus que de simples objets, car ils sont une clé pour per-

mettre aux enfants d’accéder à l’éducation dans de bonnes conditions et de développer leur potentiel.

Un moment fort de solidarité et d’espoir

L’événement a été un moment fort de rencontre et de partage, renforçant les liens entre les enfants, leurs familles et l’équipe de l’ONG. Les sourires des enfants recevant leurs cartables et leurs cahiers ont témoigné l’importance de ce geste simple mais porteur d’avenir pour eux. C’est une nouvelle année scolaire qui commence, pleine d’espoir et de promesses pour ces nombreux enfants. Ce geste inspiré par la foi et la compassion vient réaffirmer l’engagement constant de cette ong à promouvoir l’accès à l’éducation pour tous, sans distinction. Dans son mot de circonstance,



La photo de famille avec les enfants du centre d’accueil des mineurs/Adiac



Avec les enfants de l’orphelinat Padre-Pino/Adiac

la présidente de l’ONG Elan de cœur a exprimé sa gratitude envers tous les membres et bénévoles qui, par leur disponibilité et leur dévouement, ont

« Voir le sourire de ces enfants est notre plus belle récompense. Nous croyons qu’en leur donnant les moyens d’apprendre, nous semons des graines d’avenir et d’espérance »

contribué à la réussite de cette campagne de don. « Voir le sourire de ces enfants est notre plus belle récompense. Nous croyons qu’en leur donnant les moyens d’apprendre, nous semons des graines d’avenir et d’espérance », a confié avec émotion Nadine Hounsinou Ngari. Notons qu’au-delà des dons matériels, Elan de cœur poursuit son œuvre d’assistance sociale, d’appui éducatif et de sensibilisation à un environnement plus sain et solidaire. Cette action, réalisée chaque année, illustre bien la force de la solidarité et la volonté manifeste de cette organisation à œuvrer avec persévérance pour bâtir une génération épanouie, confiante et tournée vers l’avenir.

Hugues Prosper Mabonzo

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Espagne, 8e journée, 2e division

Le Cultural Leonesa est tenu en échec par Albacete (0-0). Remplaçant, Jordi Mboula est entré à la 75e minute.

Kosovo, 8e journée, 1re division

Drita remporte le derby sur le terrain du SC Gjilani (2-1), avec Raddy Ovouka titulaire sur la gauche de la défense et impliqué sur le but de la victoire de Dabiqaj (76e min).

Grâce à ce succès, Drita revient au pied du podium avec 15 points.

Pays-Bas, match en retard de la 2e journée, 2e division

Kévin Monzialis est décidément intenable : l’attaquant congolais inscrit son sixième but de la saison face au Vitesse Arnhem.

Sur une percée de De Groot, l’avant-centre formé au Havre se fait oublier de la défense, puis s’infiltrer entre deux adversaires pour battre Van den Berg à bout portant (34e min). Proche du doublé à la 59e minute, il a été averti à la 90e+4 minutes.

Den Bosch l’emporte 2-1 et remonte à la 5e place avec 17 points et 8 longueurs de retard sur le premier.

Russie, 13e journée, 2e division

Match nul à Chelyabinsk pour Emmerson Illoy Ayyet, titulaire, et le Yenisey (0-0).

L’Arsenal Tula rapporte également un point de son déplacement à Saratov (1-1), sans Erving Botaka Yoboma, absent pour le troisième match de rang.

Camille Delourme



Sixième but de la saison pour Kévin Monzialis qui ouvre le score pour Den Bosch face à Arnhem/DR

CINÉMA

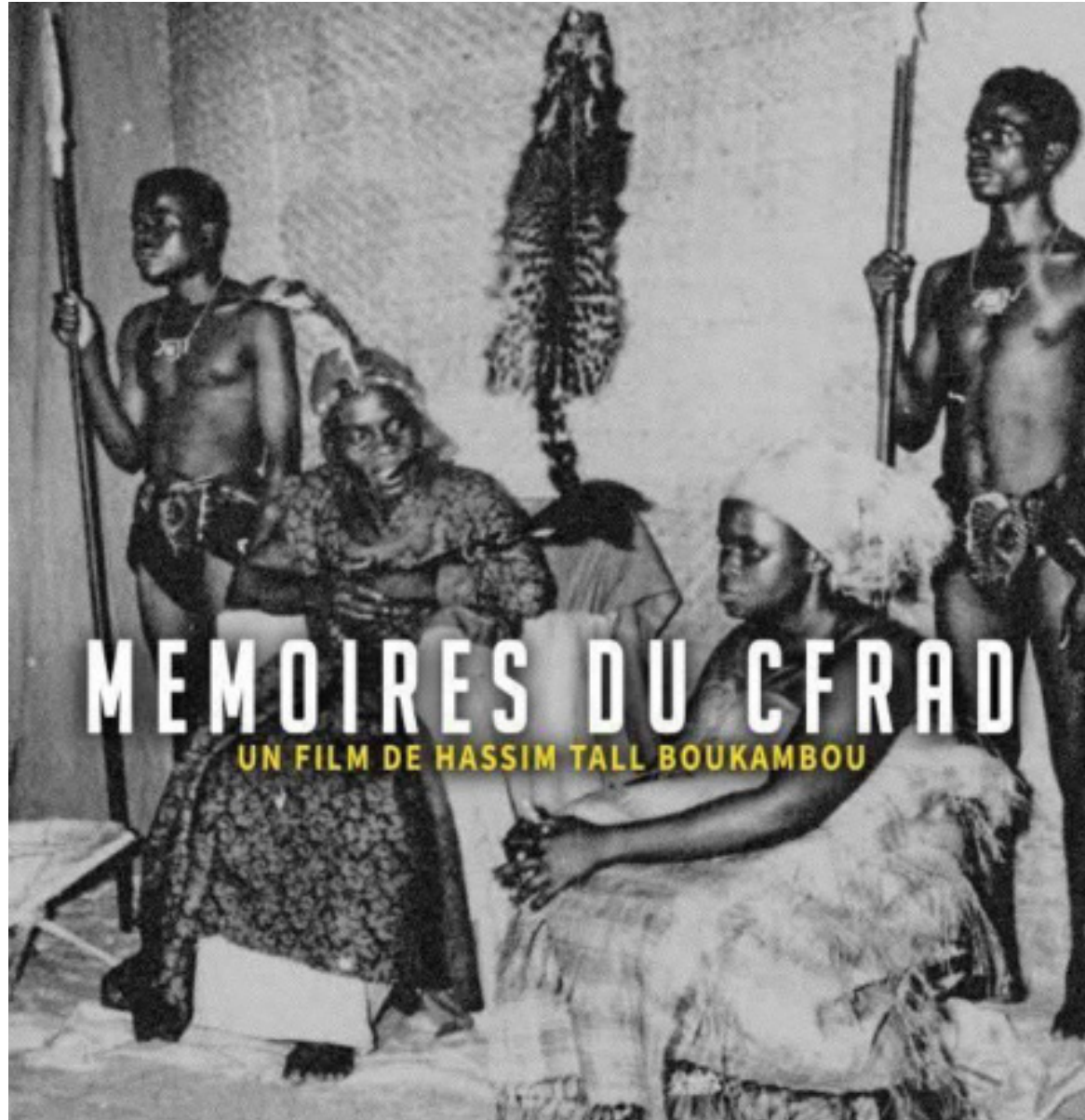
« Mémoires du Cfrad » d'Hassim Tall en avant-première

La salle CanalOlympia de Brazzaville accueillera, le 11 octobre, l'avant-première du film « Mémoires du Cfrad ». Bien plus qu'un simple long métrage, c'est une fresque historique et culturelle qui invite à un voyage de 1904 à 2024, à travers les figures de légende comme le général de Gaulle, Maxime Ndebeka, Robert Brazza, Franklin Boukaka, Michel Raféa, Mère Geo, Mariusca Moukengue, et tant d'autres.

Le film est dirigé par Hassim Tall Boukambou, réalisateur, producteur, archiviste et documentariste congolais, né le 8 juillet 1972 à Brazzaville. Il est surtout connu pour sa trilogie documentaire « Révolutionnaire(s) » qui explore les soubresauts politiques et historiques du Congo, notamment les Trois glorieuses des 13-14-15 août 1963. Parmi ses autres œuvres, on peut également citer « Couleurs-urbaines Brazzaville » (2005) ou encore le documentaire « Brazzaville » (2015), où il rend hommage à sa ville natale, à ses traditions, à sa culture vivante.

L'amour de Hassim Tall pour le documentaire historique est au cœur de son travail artistique. Il s'efforce non seulement de raconter, mais de sauvegarder la mémoire, d'archiver les silences, de donner corps aux visages oubliés, de retracer les trajectoires individuelles et collectives souvent méconnues. C'est dans cette logique que s'inscrit « Mémoires du Cfrad », dont le titre lui-même évoque un lieu, une institution, une histoire à redécouvrir.

Le Cfrad, Centre de formation



et de recherche en art dramatique, est en cours de réhabilitation, après des années d'abandon et de délabrement. Dès l'entame des travaux, un appel à collection avait été lancé pour rassembler objets, photographies, affiches, billets, documents rappelant les usages successifs du bâtiment. L'objectif est de redonner au Cfrad une salle de spectacle digne, des espaces de formation, une exposition permanente retraçant ses multiples vies depuis 1904, quand il accueillait le Cercle civil et militaire français, et notamment la Conférence de Brazzaville de 1944 dirigée par le général de Gaulle.

Cette avant-première n'est donc pas seulement la projection d'un film : elle se veut un acte de revitalisation artistique, un rappel que Brazzaville est, et doit rester, un foyer culturel vibrant. C'est une invitation à tous les habitants, artistes, historiens, citoyens curieux à venir découvrir, débattre, s'approprier une mémoire qui est celle des Congolais.

Pour rappel, 3 Mémoires du Cfrad sera projeté le 11 octobre à CanalOlympia Brazzaville. L'entrée est payante.

Merveille Jessica Atipo

BOUENZA

La Plajeloasb installe ses bureaux de base

La Plateforme des jeunes leaders et acteurs de la société civile de la Bouenza (Plajeloasb), dirigée par Guy Massala, s'est déployée du 2 au 3 octobre dans les villes de Madingou et Mouyondzi pour restructurer ses instances de base.

Dans la préfecture du département de la Bouenza, la délégation de la Plajeloasb s'est entretenue avec le secrétaire à l'organisation et à la mobilisation du Parti congolais du travail (PCT). Auprès de ce dernier, un accusé de réception du courrier officialisant ainsi la mission de la plateforme a été déposé et contre-signé.

Le secrétaire à l'organisation et à la mobilisation, secrétaire fédéral PCT Bouenza, Jean Kanza, a déclaré : « Cette plateforme est la bienvenue pour nous avec qui nous allons combiner et initier une animation de proximité. Sachant que la population congolaise est en majorité jeune. Pour nous, ça va élargir notre rampe de mobilisation ».

Par la suite, le président de la Plajeloasb, Guy Massala, a eu

des échanges avec trois conseillers municipaux de Madingou. Avec ces élus locaux, il a discuté du projet de construction de latrines modernes afin de lutter contre la défécation sauvage des communautés. Accueilli par les citoyens au quartier Kintamba à Madingou où le projet de construction des latrines modernes avance bien, le président de la plateforme a également recueilli plusieurs doléances de jeunes.

A Madingou et Mouyondzi ainsi que dans les autres localités précitées, la Plajeloasb va traduire dans les faits les nombreuses réalisations afin d'éviter toute tentative de déstabilisation ou de dénigrement de leur leader. Après l'installation du bureau



de base de la plateforme à Mouyondzi, les doléances portées par les neuf jeunes leaders s'articulent autour de la construction d'un monument mémoriel de soixante-douze fidèles de l'église protestante mort en 1999.

Outre cela, ces jeunes leaders souhaitent aussi la finalisation

des chantiers de la municipalisation, le rallongement et la révision de la tuyauterie du réseau hydraulique local, la réduction du montant des factures d'électricité, la réalisation de la promesse relative à l'obtention de neuf tracteurs au bénéfice du département, l'installation d'un service de radiologie à l'hôpital de Mouyondzi, le recrutement des enseignants

vacataires pour tous les cycles et la formation des jeunes aux divers métiers.

Face aux neuf jeunes leaders de Mouyondzi, le président de la Plajeloasb, Guy Massala, a indiqué : « Nous ne devons pas toujours s'opposer, mais plutôt accompagner de bonnes

initiatives et soutenir les grands leaders ».

Après l'étape de Madingou et Mouyondzi, ladite organisation fédératrice des jeunes leaders d'opinions, des acteurs de la société civile, des associations des partis politiques, de confessions religieuses et des entités traditionnelles du département de la Bouenza se déploiera à Nkayi, Loudima, Mabombo, Bouantsa, Loutété, Boko-Songho, Kayes, Tsiaki, Kingoué, Yamba et M'Foati pour installer ses bureaux représentatifs.

En prélude à la descente envisagée, le bureau exécutif de la Plajeloasb écrira officiellement aux représentants des services de sécurité, notamment la police et la gendarmerie ainsi qu'à l'administration publique du département de la Bouenza.

Fortuné Ibara